



CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT SUR LE PROFESSIONNALISME EN SCIENCES DE LA SANTÉ

MISSION

Au regard de cette chaire de leadership en enseignement sur le professionnalisme en sciences de la santé, la responsabilité sociale et le professionnalisme sont des valeurs incontournables et indissociables pour la Faculté de médecine, qui se doit de les intégrer dans ses programmes de formation universitaire, professorale et continue.

L'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

L'Université Laval mise sur le pouvoir d'innover et sur l'esprit créatif de la communauté universitaire. Elle lance un appel à la mobilisation des partenaires et des acteurs socio-économiques pour relever les nouveaux défis liés à l'enseignement, à la recherche universitaire ainsi qu'au mieux-être et à l'avancement de notre société.

CONTEXTE

Pour répondre aux besoins de la société et des populations que nous desservons, la Faculté de médecine doit former des professionnels offrant des soins et des services pertinents et efficaces. La responsabilité sociale, l'éthique et la sécurité des patients sont au cœur des défis que permettent de relever des pratiques guidées par le professionnalisme. Cela exige que cette valeur phare pour la Faculté de médecine soit non seulement développée en cours de formation universitaire, mais qu'elle soit maintenue dans les milieux cliniques. La Faculté doit innover pour que tous ses programmes fassent du professionnalisme une de leur dimension essentielle. Une Chaire de leadership en enseignement sur le professionnalisme en sciences de la santé est sans conteste un moyen privilégié pour y arriver.

OBJECTIFS

Cette chaire poursuit les objectifs suivants :

1. Documenter les meilleures pratiques visant la promotion du professionnalisme, de l'éthique et de la sécurité des patients dans les différents programmes de formation.
2. Implanter, conjointement avec les directeurs de programmes et en étroite collaboration avec les professeurs/enseignants ainsi que les lieux d'enseignement clinique, les meilleures pratiques de formation en lien avec le professionnalisme, l'éthique et de la sécurité des patients dans tous les programmes dont la Faculté de médecine a la responsabilité.
3. Concevoir, mettre en place et évaluer des stratégies pédagogiques innovantes visant à promouvoir le professionnalisme, l'éthique et la sécurité des patients pendant toute la durée de la formation.
4. Collaborer avec le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu (VDPDPC) afin de développer et d'offrir des activités de formation essentielles au développement professoral ainsi qu'au développement professionnel continu dans les domaines visés par la CLE.
5. Collaborer étroitement avec des acteurs ciblés dans les établissements du réseau d'enseignement clinique (RUIS UL) pour soutenir et promouvoir le professionnalisme, l'éthique et la sécurité des patients dans un environnement clinique de formation en constante évolution.



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine

TITULAIRE DE LA CHAIRE DÉSIGNÉ

Deux cotitulaires sont pressentis pour mener à bien les travaux de la Chaire. La Faculté de médecine, grâce à l'expertise des cotitulaires, souhaite renforcer le caractère interprofessionnel et intraprofessionnel qui transcendent les objectifs de la CLE. Ainsi messieurs Pierre Jacob Durand et Andrew Freeman par leur expertise et par les travaux de recherche menés dans les domaines visés par la CLE, sauront à la fois mobiliser la communauté universitaire et stimuler les milieux d'enseignement clinique à promouvoir le professionnalisme, l'éthique et la sécurité des patients.

FAITS

La Faculté, en créant la Direction de l'imputabilité sociale et du professionnalisme (DISP) en 2012 et le Vice-décanat à la responsabilité sociale en 2014, participe à un mouvement national et international qui vise à responsabiliser les facultés de médecine afin d'améliorer l'impact de leurs activités sur la santé des populations.

RETOMBÉES

Sur l'ensemble de la société

La CLE sur le professionnalisme en sciences de la santé aura un impact sur l'ensemble de la société québécoise et canadienne. En effet, la Chaire participera à un mouvement national qui vise à responsabiliser les facultés de médecine afin d'améliorer l'impact de leurs activités sur la santé des populations. Par le fait même, la Chaire, en faisant la promotion du professionnalisme, pourra arriver à faire progresser la volonté des professionnels de la santé de répondre adéquatement aux besoins de la population et à rechercher une amélioration de l'impact des services médicaux sur la santé.

Sur la communauté universitaire et les étudiants

Les projets de la CLE feront en sorte que l'Université Laval augmentera sa bonne réputation en termes d'enseignement partout dans le monde. La création d'une chaire contribuera à valoriser le rôle du professeur en enseignement universitaire et confirmer l'engagement de l'Université Laval à développer et à maintenir une offre de formation répondant aux besoins des populations.

La Chaire vise à créer et à rester à l'affût des nouvelles idées et initiatives cohérentes avec les programmes offerts à l'Université Laval. Ainsi, l'Université sera perçue comme un établissement d'enseignement innovateur par des pratiques d'enseignement adaptées aux réalités des environnements technologiques et scientifiques et au renouvellement constant de l'offre de ses programmes de formation. La Chaire permettra d'attirer de nouveaux professeurs et de retenir des professeurs de haut calibre reconnus pour leur excellence en enseignement.

Sur le partenariat

Un investissement dans la CLE permettra aux partenaires d'augmenter leur engagement et leur rayonnement régional, provincial, national et international. Il s'agit aussi d'une façon créative pour les partenaires de se sculpter une image positive prônant la responsabilité sociale. Le partenariat sera perçu comme un élément essentiel à l'avancement de l'enseignement des sciences de la santé au Québec. Il permettra à des professionnels passionnés d'engendrer des changements positifs dans la société et donnera la chance à des étudiants d'atteindre pleinement leur potentiel. Enfin, l'engagement des partenaires sera reconnu dans le réseau d'enseignement en sciences de la santé, car il permettra à la Chaire de promouvoir le professionnalisme, la responsabilité sociale et la sécurité des patients.

PARTENARIAT ET COLLABORATION

La collaboration et le partenariat sont des incitatifs au développement et à l'innovation. L'Université Laval fait de la création de partenariats une priorité ; elle apporte son soutien à des organisations, qu'elles soient privées ou publiques. C'est, entre autres, grâce aux partenariats gagnants avec les organisations et les entreprises privées que nous pouvons répondre aux besoins d'une société en constante évolution.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

PARTENAIRES



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine

Information :

Faculté de médecine
Direction des communications et de la philanthropie
Université Laval
Pavillon Ferdinand-Vandry
1050, avenue de la Médecine, bureau 4633
Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

418 656-2131, poste 12417
communications@fmed.ulaval.ca

www.fmed.ulaval.ca